AQUAGYM : saison 2023/2024

Planning des séances

Aquadouce : mobilisation des articulations, renforcement musculaire doux, travail sur les équilibres

Lundi : 12 h - 12 h 45
Mercredi : 12 h 50 – 13 h 35
Mercredi : 19 h – 19 h 45
Vendredi : 15 h 45 – 16 h 30

Aquafit : renforcement musculaire, travail cardio, intensité haute

Lundi : 12 h 50 - 13 h 35
Lundi : 20 h – 20 h 45
Mardi : 19 h – 19 h 45
Mercredi : 12 h - 12 h 45

Aquachallenge : activité orientée sur le cardio avec de multiples disciplines

Mardi : 19 h 50 – 20 h 35
Mercredi : 19 h 50 – 20 h 35
Vendredi : 19 h 00 – 19 h 45

Saison 2023/2024 : du 11 septembre 2023 au 21 juin 2024

Modalités de fonctionnement

Il est impératif de fournir **un certificat médical** au moment de l'inscription avant le début de la première séance ou de remplir le questionnaire de santé si vous nous avez déjà donné un certificat médical datant de moins de 3 ans.

Forfait pour la saison 2023/2024

235 € pour les Eysinais et les Haillanais
257 € pour les personnes hors communes (Eysines/ Le Haillan)
Adhésion ALE comprise

Ce forfait tient compte des possibles fermetures dans l'année : fermeture de la piscine pour raison technique ou autres, absence de l'éducateur, jours fériés et vacances scolaires.

Possibilité de faire l'inscription en ligne sur le site ale33.fr ou par mail avec paiement en 3 fois

Possibilité de faire l'inscription au secrétariat et déposer 3 chèques qui seront encaissés en septembre 2023-novembre 2023- janvier 2024
235 € : **78 € + 78 € + 79 €**
257 € : **86 € + 86 € + 85 €**
Chèques à l'ordre de l'ALE / La cotisation est due pour la saison

A titre exceptionnel : un remboursement partiel de la cotisation pourra être accordé uniquement sur l'impossibilité, attestée par un certificat médical original, de poursuivre l'activité.

Calendrier des inscriptions

Pour les habitants d'Eysines et du Haillan déjà inscrits saison 2022/2023 :
➔ A partir du 22 mai 2023 via le lien internet ou en passant au secrétariat
Ouverture des inscriptions aux habitants d'Eysines et du Haillan non adhérents ALE
➔ A partir du 12 juin 2023
Ouverture des inscriptions à tous
➔ A partir du 26 juin 2023

Secrétariat AMICALE LAÏQUE D'EYSINES

INSCRIPTIONS : le lundi et vendredi après- midi + le mardi et jeudi matin

Centre René Poujol rue des Tulipes 33320 EYSINES

Téléphone : 05 56 57 87 71 - Mail : ale33@laposte.net

Site internet : ale33.fr - Facebook : ale Eysines

AQUAGYM
REGLEMENT INTERIEUR

Ce document complète le règlement intérieur de l'établissement

CHAPITRE 1 : BUTS - FONCTIONNEMENT

ARTICLE 1 :

La section Aquagym de l'Amicale Laïque d'Eysines a pour but la pratique de la gym et du sport bien être dans l'eau. Elle comprend les disciplines suivantes : Aquadouce, Aquafit et Aquachallenge.
Aquadouce : mobilisation des articulations, renforcement musculaire doux, travail sur les équilibres
Aquafit : renforcement musculaire, travail cardio, intensité haute.
Aquachallenge : activité orientée sur le cardio avec de multiples disciplines
L'enseignement pourra être étendu à d'autres disciplines.

ARTICLE 2 :

La section Aquagym est gérée par un ou deux responsables de section. Les responsables de section sont élus lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale Laïque d'Eysines par les adhérents de l'association.

Le secrétariat de l'Amicale Laïque d'Eysines assure la gestion administrative de la section.

L'encadrement des activités est assuré par des éducateurs diplômés.

CHAPITRE 2 : INSCRIPTION - ACTIVITES

ARTICLE 2 - 1 : Les personnes désirant suivre les cours d'Aquagym doivent s'inscrire suivant un calendrier défini préalablement par l'Amicale Laïque d'Eysines.

ARTICLE 2 - 2 : L'inscription sera effective après l'enregistrement complet du dossier : fiche de renseignement, certificat médical ou questionnaire de santé, paiement et retour du badge d'accès pour les adhérents inscrits la saison précédente.

ARTICLE 2 - 3 : L'adhérent s'inscrit à un créneau par semaine. Il aura uniquement accès au créneau choisi. L'inscription à un deuxième créneau sera toutefois ultérieurement possible dans la mesure où le nombre de personnes déjà inscrites le permettra.

ARTICLE 2 - 4 : Le badge d'accès qui permet l'accès à la piscine, est personnel, nominatif et non cessible. Elle autorise l'accès au vestiaire 10 minutes avant le début de la séance. Il doit être restitué à la fin de la saison sportive ou dès que l'adhérent cesse son activité en cours de saison.

A la fin du cours d'Aquagym, le passage aux douches et aux vestiaires doit se faire rapidement afin de libérer les éducateurs en responsabilité et en charge notamment de la fermeture de la piscine.

ARTICLE 2 - 5 : En cas de perte ou de vol du badge d'accès à la piscine, l'adhérent s'engage à en informer, dans les plus brefs délais, l'Amicale Laïque d'Eysines, ainsi que la piscine du Pinsan. Un nouveau badge d'accès sera créé pour l'adhérent suivant les modalités de fonctionnement de la piscine.

ARTICLE 2 - 6 : Résiliation de l'abonnement : Les dirigeants de l'Amicale Laïque se réservent le droit d'exclure un adhérent qui ne respecterait pas les dispositions du Règlement Intérieur de la piscine ou qui aurait un comportement contraire aux valeurs définies par la charte de l'Amicale Laïque d'Eysines ou, encore, qui utiliserait son badge d'accès à d'autres fins que la pratique de l'Aquagym définie au préalable. Dans ce cas, la somme versée par l'adhérent ne sera pas remboursée. Le badge d'accès à la piscine devra également être restitué.

CHAPITRE 3 : PAIEMENT – REMBOURSEMENT

ARTICLE 3 - 1 : Le montant de la cotisation est défini et voté pour adoption par les membres du Conseil d'Administration. **Le paiement de la cotisation sera effectué soit par carte bancaire soit par chèques.**

ARTICLE 3 - 2 : Le paiement peut s'effectuer en 3 fois par chèques qui seront encaissés tous les deux mois ou par virement bancaire. Dans le cadre de l'option du virement bancaire, le secrétariat de l'Amicale Laïque d'Eysines enverra, par mail, un lien à l'adhérent afin qu'il puisse saisir sa fiche d'inscription en ligne, joindre les documents nécessaires et effectuer le virement sur une plateforme sécurisée.

Secrétariat AMICALE LAÏQUE D'EYSINES – Centre René Poujol rue des Tulipes 33320 EYSINES –

Téléphone : 05 56 57 87 71 / Mail : ale33@laposte.net /Site Internet : ale33.fr / Facebook : ale Eysines